



DOSSIER

LE BUDGET COMMUNAL, UN ACTE FONDAMENTAL DE LA GESTION MUNICIPALE

Édito



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

Entre le pessimisme et l'optimisme,
je choisis l'optimisme par la volonté.
(librement adapté d'Antonio Gramsci)

Tout d'abord, je souhaite une bonne année... scolaire! Pour les enfants et pour les parents! C'est aussi une nouvelle saison qui commence pour tous, **pleine d'espoirs pour remettre en place nos actions habituelles, pour mener de nouveaux projets.**

Vous allez le voir dans nos publications, nous repartons de l'avant. J'espère vraiment que nous allons **retrouver notre vie collective** et que les enfants, les jeunes vont pouvoir s'épanouir pleinement **grâce à nos structures de loisirs et aux projets éducatifs.**

Plus largement, il est essentiel de retrouver une vie sociale pour tout le monde, participer à toutes les activités : qu'elles soient proposées par les services municipaux ou par les associations qui sont toujours mobilisées tout au long de l'année. Etre bénévole ce n'est pas facile ces derniers temps, **plus que jamais ces engagements sont indispensables pour la vie de notre cité.**

Les aînés vont pouvoir également retrouver les activités sportives et de loisirs et les événements municipaux dédiés habituels.

Reste à espérer que l'épidémie finisse vraiment par régresser **par notre volonté et notre solidarité collective**, et quoiqu'il arrive par une vaccination massive, avant de neutraliser ce virus car cela doit finir comme cela.

Dans ce contexte, l'action municipale se poursuit avec des investissements conséquents qui prennent une tournure concrète avec le bâtiment « la Pierre Blanche » ou encore l'église, nous y reviendrons.

Pour ce nouveau numéro c'est un dossier budget qui vous est proposé.

Le budget résume et permet de visualiser les engagements municipaux. Il permet d'affronter les défis d'aujourd'hui pour préparer notre patrimoine au respect des règles environnementales et plus largement d'orienter judicieusement nos investissements pour préparer l'avenir de nos équipements municipaux. **Vous retrouverez dans le dossier de ce numéro, des informations financières essentielles qui traduisent nos engagements importants compte tenu de la taille de notre ville.**

Bonne rentrée à tous ! Et au plaisir de vous retrouver dans nos manifestations.

Didier DUFOUR

SOMMAIRE

Page 2 • Édito et expression d'un conseiller municipal

Page 3 • La ville en mouvement : La ville prend sa part dans la transition écologique

Pages 4 / 5 • Rétrospective : Lezennes, une ville à vivre

Pages 6 / 7 • Dossier : Le budget communal, un acte fondamental de la gestion municipale

Pages 8 • Programmation : Septembre à Décembre 2021

Pages 9 • Les services municipaux

Page 10 • Les travaux dans Lezennes

Page 11 • Ils font la ville : La Pharmacie du Grand Stade a été moteur dans la vaccination anti COVID des lezennois.

Page 12 • Nos jeunes ont enfin retrouvé le chemin des vacances, ensemble



L'expression de Fabien Decourselle,
Adjoint à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Prévention

Septembre, c'est la rentrée des classes, moment d'émotions diverses, parfois quelques appréhensions à gérer mais aussi la joie de retrouver les copains, les copines et les enseignants. L'école, c'est bien sûr des apprentissages mais également **des choses à faire ensemble.**

Certes, il y a encore des protocoles sanitaires en vigueur, il y a cette classe de maternelle dont l'inspection a décidé la fermeture et que nous déplorons évidemment mais la rentrée est aussi le moment de se projeter pour faire en sorte que **l'année scolaire qui se profile soit la plus bénéfique possible pour chaque enfant.**

Ainsi, la municipalité **reste attentive aux besoins** des élèves et des équipes éducatives et l'été a été mis à profit pour améliorer certains points.

L'éclairage intérieur de chacune des trois écoles a été modifié et les anciens tubes fluorescents **ont été remplacés par des LED**, moins énergivores, diffusant un éclairage plus doux avec très peu de déperditions de chaleur, ce qui sera sûrement appréciable lors de fortes températures – ce qui peut arriver même dans le Nord !

Des aménagements aux abords de l'école Jules Ferry ont été réalisés pour permettre aux élèves **d'accéder à leur école dans de meilleures conditions de sécurité**, certains usagers de l'automobile ayant peut-être oublié que près d'une école... il y a des enfants !

Le métier d'enseignant évolue et les professeurs s'adaptent sans cesse, innovent dans leurs pratiques pédagogiques. De nouveaux outils peuvent être utilisés. **Ainsi, le mobilier de la classe de CM2 a été entièrement renouvelé pour permettre un fonctionnement en classe flexible** où la disposition des lieux s'adapte en fonction des séquences, des modalités de travail (groupes autonomes, travail différencié...).

Bonne année scolaire à tous les enfants et jeunes lezennois et aux équipes pédagogiques.

LA VILLE EN MOUVEMENT

La ville prend sa part dans la transition écologique



Dès le 1er janvier 2022, les jeunes de 4 à 17 ans **ne paieront plus les transports de la MEL.**

Cette gratuité concernera le métro, le tramway, le bus, le V'Lille, le transport sur réservation et le service Handipole. **Pour en bénéficier, vous devrez être porteur d'une carte nominative Pass Pass** chargée d'un profil 4/17 ans.

La Ville accompagne ses habitants dans la mobilité douce à travers une revalorisation des aides à l'achat de vélo

La commune de Lezennes favorise la pratique du vélo pour ses habitants et personnel municipal **en attribuant des aides à l'achat de vélo depuis 2019.** Lors du conseil municipal de juin 2021, la municipalité a décidé de faire **un effort supplémentaire dans l'attribution des aides, qui ont été réhaussées.**

Les aides sont proposées pour l'achat aussi bien pour un vélo neuf que d'occasion, de type vélo de ville, VTC et VTT, vendu par un professionnel. Les critères d'attribution et des justificatifs restent identiques : **une attribution d'aide par foyer, renouvelable tous les trois ans.**

Valorisation des aides :

Le montant de l'aide sera désormais fixé à 50% du prix d'achat TTC du vélo avec un plafond de :

- 150 euros pour l'achat d'un vélo sans assistance électrique
- 300 euros pour l'achat d'un vélo avec assistance électrique
- 450 euros pour l'achat d'un vélo cargo

Une aide forfaitaire de 60 euros peut également être attribuée **pour l'achat d'accessoires de sécurité** (casques, antivol).

Toute personne allocataire du revenu de solidarité active (RSA), de solidarités spécifiques ou de l'allocation Adulte Handicapé (AAH) **peut solliciter le dispositif dans la limite d'un montant fixé à 80% du prix d'achat TTC.**

+ d'info : www.lezennes.fr



La commune s'est équipée récemment :

- **d'un véhicule électrique** permettant le portage de repas à domicile
- **un triporteur électrique**, permettant le déplacement des agents de propreté et le portage des déchets jusqu'au Centre Technique Municipal



Bonne route à Anaïs Sabin

Anaïs Sabin était chargée de mission agenda 21 pendant 6 ans à la Mairie de Lezennes. Elle était mise à disposition une fois/semaine, par la commune de Ronchin, dans le cadre de l'agenda 21 intercommunal Ronchin Lezennes. **Elle était chargée d'appliquer les cinq finalités du développement durable :**

- **Le climat** : La lutte contre l'effet de serre et la protection de l'atmosphère ;
- **Ressources – biodiversité** : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles ;

- **Les besoins essentiels** : L'épanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant ;
- **La cohésion sociale** : L'emploi et la cohésion sociale entre les territoires et les générations ;
- **La consommation et production** : Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Toutes ces missions étaient appliquées dans le cadre d'une participation citoyenne. D'ailleurs Anaïs retient notamment de ses années à la Mairie, **l'implication du collectif des Tisseurs d'Oz** : acteur du territoire, qui nous démontre que c'est grâce au bénévolat qu'on arrive à faire des actions.

Mais... nous saluons l'arrivée au mois de septembre de **Camille Krzeminski**, chargée de mission développement durable à mi temps qui travaillera dans le prolongement et le développement des missions d'Anaïs.



FÊTE DE LA PIERRE - 4 juillet 2021

FÊTE DES ASSOCIATIONS - 3 & 4 juillet 2021





DISTRIBUTION DE MUGUET AUX AÎNÉS - 1er mai 2021



FÊTE DE LA PIERRE - 3 & 4 juillet 2021



COMMÉMORATION DU 8 MAI - 8 mai 2021



FÊTE DE LA MUSIQUE 2021 - 21 juin 2021



**DISTRIBUTION PAR LA MUNICIPALITÉ
DES LIVRES AUX ENFANTS DES ÉCOLES**



**SONDAGE POUR L'INSTALLATION
D'UN BOX À VÉLO**



**RÉUNION «NOUVEAU LIEU
DE PARTAGE ET RENCONTRES»**



**DÉPART DE MR ET MME DUTRIEZ,
DÉLÉGUÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

LE BUDGET COMMUNAL, UN ACTE FONDAMENTAL DE LA GESTION MUNICIPALE



Le vote du budget, chaque année, **fonde l'action du conseil municipal**, à court terme et à moyen-long terme, à plus forte raison au début d'un nouveau mandat, et plus spécifiquement en matière d'investissement. **Il confirme les orientations en cours ou en énoncé de nouvelles**, avec l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Les travaux du conseil municipal permettent de :

- **Fixer** le taux d'imposition
- **Maîtriser et orienter** différemment ou non les dépenses de fonctionnement et de personnel, en fonction notamment des services municipaux en direction des lezennois
- **Décider** de la part du budget affectée à l'investissement
- **Choisir** les investissements qui seront réalisés dans l'année, ou dans une logique pluriannuelle
- **Mesurer** le recours à l'emprunt

Le vote du budget **en conseil municipal d'avril 2021** distingue le **compte administratif** (ce qui a été dépensé l'année précédente) et le **budget primitif** (ce qui va se passer, en prévision, cette année). Dans les deux cas, on distingue le **fonctionnement** (les dépenses récurrentes), et l'**investissement** (ce que l'on dépense une fois, pour payer un équipement ou une étude).



MESURES D'ACCOMPAGNEMENT LIÉES À LA CRISE DU COVID

Soutien aux commerçants

La MEL et la Région se sont mobilisées pendant les périodes de confinement pour soutenir les commerçants qui ont dû baisser le rideau, **en leur octroyant des aides cumulatives à celles de l'Etat**.

La crise sanitaire a arrêté ou réduit l'activité des commerces de manière durable dès le 17 mars 2020. Cette durée a fragilisé les trésoreries et rend plus difficile le redémarrage. **C'est pourquoi la municipalité a proposé d'accompagner et de renforcer les mesures prises par l'Etat, la Région et la MEL** afin de sécuriser durablement la reprise d'activité par :

- Une **aide technique et administrative** pour faciliter le montage des dossiers auprès des organismes financeurs

- Une **campagne de promotion** des commerces lezennois avec les outils de communication de la ville
- Une **aide financière** pour accompagner la reprise d'activités.

Soutien aux familles lezennaises

- Le budget alimentation des familles les plus modestes a été **impacté** sensiblement par le fait que les élèves fréquentant la cantine en temps scolaires restaient à domicile. En soutien au surcoût alimentaire engendré par cette situation, la commission éducation a proposé au conseil municipal de procéder à **l'exonération partielle ou totale des factures de repas périscolaires du premier trimestre** selon les modalités de quotient familial.
- Cette année, l'**allocation solidarité**, concernant les foyers les plus modestes, et distribuée par le CCAS de la commune a été versée **deux fois**.
- Compte tenu de la suspension des cours en présentiel et de la formation musicale en application des mesures de confinement depuis le 30 octobre 2020, le conseil a proposé de procéder à **l'exonération partielle pour l'ensemble des familles ayant confirmé leur inscription avant la date de la délibération prise en conseil municipal**.

Soutien aux agents municipaux exposés pendant la crise sanitaire

Le gouvernement avait prévu le versement **d'une prime exceptionnelle aux agents** qui ont été soumis à un **surcroît significatif de travail**, que ce soit en présentiel ou en télétravail, pendant la crise sanitaire. Le conseil municipal avait la possibilité de verser une prime aux agents qui ont été soumis à des sujétions exceptionnelles **pour assurer la continuité des services publics durant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID 19**. La répartition a été faite en tenant compte essentiellement de l'exposition au risque et de la présence des agents. **Le montant de l'enveloppe des primes votée en conseil municipal s'élève à 15000 euros, que 46 agents sur 103 ont pu bénéficier.**



**Lucienne
LAVOISIER**

Adjointe aux Finances

Le compte administratif de 2020 montre que **les recettes restent stables** (hors recettes exceptionnelles) dans un contexte de bouleversement de nos ressources avec la suppression de la taxe d'habitation.

L'Etat continue de prélever une participation au redressement de la dette publique de 55000 euros **mais les recettes fiscales progressent légèrement grâce aux taxes foncières très importantes** compte tenu de la dynamique économique de notre territoire. Le conseil municipal a également pris acte **du système de compensation** pour pallier à la suppression de la taxe d'habitation avec le transfert de la part de la taxe foncière

auparavant dévolue au Département.

Les dépenses générales sont en baisse, c'est la conséquence de la crise sanitaire liée au COVID-19 et des confinements : les dépenses des services ont été beaucoup moins importantes : la non utilisation des bâtiments ou l'entretien moins fréquent des terrains, et ce qui est plus visible comme les fêtes, ou les animations. **La dette est très faible : 24 euros par habitant contre 700 pour la moyenne des communes de même taille.**

La Ville a un haut niveau de services pour sa taille : 1420 euros de dépenses par habitant contre 760 pour les communes de même taille.

Le budget élaboré pour l'année 2021 est placé sous le signe de l'effort d'investissement

Les projets d'investissement de la commune
(charges générales et investissement)

- CULTURE :

Le projet du centre culturel que nous remettons à jour pour ses performances et ses fonctionnalités **a été entièrement budgété, ne nécessitant pas d'emprunt.**

- PATRIMOINE COMMUNAL :

L'église est **actuellement en travaux** pour pouvoir changer le système de chauffage, et refaire le sol et la charpente. Un accès pour les personnes à mobilité réduite sera aménagé.

- SANTÉ :

La commune fait un effort significatif pour la santé de chacun : **les travaux pour accueillir un nouveau cabinet médical à la Pierre Blanche ont démarré fin juillet** pour pouvoir accueillir deux nouveaux médecins. La municipalité a également provisionné un budget pour la future Maison de Santé.

- ÉDUCATION :

L'importance de l'investissement **justifie un provisionnement pour le futur groupe scolaire.**

- LOGEMENT :

La ville, en lien avec la MEL, **prendra sa part pour faciliter la fin de l'opération Centre Bourg** (Ramponneau/Barbusse), compte tenu de la contrainte liée aux carrières souterraines.

- DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Une centrale photovoltaïque participative verra le jour sur le toit du Complexe Sportif. La ville prend sa part en faisant des travaux de renforcement de charpente, en attribuant une subvention à hauteur et en achetant des parts sociales à l'association porteuse « **Solaire en Nord** ».

Des aides à l'achat de vélo ont été votées et rehaussées pour permettre aux lezennois d'acquérir un vélo, qu'il soit à assistance électrique, ou non ou encore un vélo cargo, à un tarif raisonnable. **La commune a financé un véhicule électrique** pour le portage quotidien des repas à domicile.

- CHARGES GÉNÉRALES :

Le conseil municipal a provisionné des crédits **pour l'aide à l'achat de vélo.**

La commune a maintenu une subvention égale aux années précédentes **pour les associations.**

Évolution du vote des taux des impôts fonciers

La part communale reste inchangée. Le Conseil Municipal a décidé, malgré les bouleversements en cours et les contraintes légales édictées par l'État, de maintenir un taux d'imposition inchangé pour la part communale (19,91%).

La part départementale est désormais intégrée dans le budget communal. Le Conseil Municipal a dû intégrer la part départementale des impôts fonciers qui s'élève à 19,29%.

A partir de cette année, le nouveau taux est donc de 39,20%. Ce transfert de l'impôt dû au Département vers la commune n'a pas d'incidence pour le contribuable.

Les financements de la MEL

Les domaines de compétence de la métropole ont un impact direct **sur le fonctionnement de la commune :**

- VOIRIE :

La reconstruction de la rue Chanzy en 2019 a coûté 600 000 euros pour refaire : l'enfouissement des réseaux basse tension, des travaux de reconstruction de la voie et des trottoirs. **La réfection des rues Sadi Carnot et Paul Vaillant Couturier en 2021 a coûté 70 000 euros HT** pour pouvoir effectuer des travaux sur les 537 mètres de linéaire de la rue Paul Vaillant Couturier, en reprenant l'enrobée de chaussée de 3 000 m², en déposant des plateaux, en aménageant des ralentisseurs et en marquant le sol de logo zone 30.

- FONDS DE CONCOURS :

La construction de la Maison des Arts vivants et notamment de l'école de Musique **bénéficiera de 1 000 000 euros**

L'impact de la crise sur les finances de la MEL

Avec un budget de 1 500 millions d'euros, la crise COVID a impacté sensiblement les comptes de la MEL, par :

- **des pertes de recettes** (plus de 63 millions d'euros, sans compter la perte de dynamique économique toujours difficile à quantifier)

- **et des dépenses supplémentaires** nécessaires pour poursuivre le fonctionnement des services publics métropolitains et pour accompagner le territoire, les entreprises et le Centre Hospitalier. **Ces dépenses ont représenté environ 25 millions d'euros.**

Les dépenses d'équipement (investissement) ont sensiblement baissé en 2020 à cause de **l'arrêt des chantiers.**

PROGRAMMATION DES ANIMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES - SEPTEMBRE 2021 À DÉCEMBRE 2021



Toute manifestation est susceptible d'être annulée ou reportée en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires édictés par le gouvernement.

SEPTEMBRE

MARDI 28

Comité de lecture adulte

Découvrez la sélection que les bibliothécaires ont choisie parmi des romans, des CD et des DVD et venez partager vos impressions autour de discussions.

Heure: **20h**

Renseignements auprès de la médiathèque.

OCTOBRE

VENDREDI 01

Médiation culturelle dans le cadre des Belles Sorties, la Rose des Vents vient au contact du public pour présenter son spectacle « Toutes les choses géniales » qui se déroulera le 5 octobre à la salle Brassens

Lieu: **Médiathèque**

Heure: **18h, sur réservation**

DIMANCHE 03

Municipalité

Banquet des associations

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **13h**

LUNDI 04

Journée le lundi bleu dans le cadre de la semaine bleue

Venez passer la journée au complexe sportif. Organisée par la municipalité en partenariat avec Siel Bleu.

Sur inscription en mairie, gratuit

MARDI 05

Municipalité

Belles Sorties «Toutes les choses géniales» la Rose des Vents

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **20h**

OCTOBRE

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 :
NUIT DES BIBLIOTHÈQUES 2021
THÈME: **MUSIQUE**

VENDREDI 08

Nuit des Bibliothèques

A partir de 19h30: Histoires d'hier... Regards d'aujourd'hui: Musique, nation et nationalisme au XIXème siècle. Conférence animée par Jacques Staniec, professeur d'histoire. En partenariat avec Lez'Arts Penteurs.

Sur inscription auprès de la médiathèque.

SAMEDI 09

Nuit des Bibliothèques

A partir de 18h: Atelier découverte des instruments du monde, atelier participatif suivi d'un concert de musique du monde animé et interprété par le duo Parisse Métisse. A partir de 7 ans.

Sur réservation auprès de la médiathèque.

DIMANCHE 10

Municipalité

Cérémonie de remise des prix des maisons fleuries

Lieu: **Mairie**

Heure: **11h**

Municipalité

Repas des aînés

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **à partir de 12h**

MERCREDI 13

Vente de soupe rose

Dans le cadre d'octobre rose, la municipalité se mobilise en intercommunalité pour aller ensemble vers le dépistage du cancer. **+ d'info en flyer distribué en toutes boîtes**

Lieu: **Marché de Lezennes**

Heure: **15h/18h**

SAMEDI 16

Cérémonie de remise des médailles du travail

Lieu: **Mairie**

Heure: **11h**

OCTOBRE

SAMEDI 16

Comité de lecture jeunesse

Tu as entre 7 et 18 ans, tu aimes lire et partager tes découvertes, tu as envie de nous aider à acheter des romans, rejoins notre comité de lecture jeunesse qui a lieu une fois par mois. **Renseignements auprès de la médiathèque.**

Heure: **16h**

NOVEMBRE

MERCREDI 10

Don du sang

Collecte de sang

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **15h30/19h30, sur RDV**

JEUDI 11

Municipalité - Anciens combattants - Comité de la mémoire

Commémoration du 11 novembre

SAMEDI 13

Amicale Laïque

Soirée Flamande

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **19h30**

DIMANCHE 14

A vos Dés

Journée du jeu

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **10h/21h**

VENDREDI 19

Banque alimentaire

Collecte aux entrées des écoles

SAMEDI 20

Harmonie de Lezennes

Concert de Ste Cécile

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **20h**

Municipalité

Banque alimentaire

Lieu: **Mairie - Salle du conseil**

NOVEMBRE

DIMANCHE 21

Groupe Vocal

Repas

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **12h30**

SAMEDI 25

Ciné soupe débat avec Solaire en Nord

Lieu: **Grémaux**

Heure: **19h/21h**

SAMEDI 27

Téléthon

Dictée

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **14h**

Association des Parents d'Elèves /

Amis d'Isidore - Les allumoirs

Lieu: **Salle Brassens + Rues de Lezennes**

Heure: **17h30**

DÉCEMBRE

VENDREDI 03

Groupe Vocal

Concert dans le cadre du téléthon

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **19h30**

SAMEDI 04

Animation dans Lezennes dans le cadre du Téléthon

DIMANCHE 05

Municipalité - Anciens Combattants

Hommage aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord

Lieu: **Stèle allée des Blancs Caillos**

Heure: **11h30**

Atelier Théâtre

Représentation dans le cadre du Téléthon

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **16h**

VENDREDI 10

Lectures Musicales

Comité de la Mémoire, école de musique, Groupe Vocal Lezennois, Lez'Arpenteurs

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **19h**

SAMEDI 11

Municipalité

Marché de Noël en extérieur

Chalets sur la Place de la République

DÉCEMBRE

DIMANCHE 12

Municipalité

Marché de Noël - Descente du Père Noël

JEUDI 16

Amicale Laïque / Municipalité

Père Noël dans les écoles

SAMEDI 18

Municipalité

Distribution du colis aux aînés

Lieu: **Salle Brassens**

OMSC

Noël des enfants

Lieu: **Salle Brassens**

Heure: **16h**

VENDREDI 31

Stade Lezennois

Réveillon

Lieu: **Salle Brassens**

ATELIER COUSU MAIN

Venez partager un moment d'échanges créatifs lors d'un atelier de couture intergénérationnel au profit du Téléthon.



A partir de 12 ans

Entrée libre - Médiathèque

Samedi 2 octobre de 10h à 12h

Mercredi 6 octobre de 14h30 à 16h30

Vendredi 15 octobre de 17h à 19h

Samedi 16 octobre de 10h à 12h

Mercredi 20 octobre de 14h30 à 16h30

Vendredi 12 novembre de 17h à 19h

Samedi 13 novembre de 10h à 12h

Mercredi 17 novembre de 14h30 à 16h30

Vendredi 19 novembre de 17h à 19h

Samedi 20 novembre de 10h à 12h

Vendredi 26 novembre de 17h à 19h

Mercredi 1^{er} décembre de 14h30 à 16h30



Malle à histoires



Dates (- de 3 ans) à 10h15 :

Mercredi 06 octobre 2021

Mercredi 10 novembre 2021

Mercredi 1^{er} décembre 2021

Mercredi 5 janvier 2022

SÉANCES DÉCOUVERTE

A Vos Dés : tous les 2^{èmes} vendredi de chaque mois



Tout public - 17h30 à 19h
Salle Grémaux

Les travaux dans Lezennes : Chantier Ville et MEL



Chantier de l'Unité Territoriale de la MEL

La MEL effectue des travaux sur le site de l'Unité Technique métropolitaine, rue des Sciences à Ronchin (prolongement de la rue Monnet, Lezennes). Ils ont démarré au mois de juin, pour une durée prévisionnelle de 14 mois.



Les travaux consisteront en la réalisation d'un ensemble de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs associés pour accueillir :

- Le service des archives
- Le service d'imprimerie reprographie
- Le laboratoire de veille écologique et sanitaire
- Des bureaux pour accueillir le siège de la régie de l'eau de la MEL : Sourcéo
- La réhabilitation de son atelier de maintenance actuellement sur le site.

Le plan de circulation sera revu ainsi que les aménagements de voirie de la rue Monnet.



Travaux d'été de réfection
de la rue Paul Vaillant Couturier

Coût : 70 000 euros HT

La MEL a effectué des travaux sur les 537 mètres de linéaire de la rue Paul Vaillant Couturier, en reprenant l'enrobée de chaussée de 3000m², en déposant des plateaux, en aménageant des ralentisseurs et en marquant le sol de logo zone 30.

Travaux Ville



Église Saint Eloi

Enveloppe budgétaire
de l'opération :

240 000 euros HT

Livraison décembre 2021

L'église se refait une beauté avec un programme complet de traitement de l'intégralité de la charpente qui était très abimée, et une reprise de la couverture de la toiture. Pour se mettre en conformité avec la loi handicap, une mise en accessibilité depuis le parvis extérieur est prévue pour laisser des espaces de 90cm.

A l'intérieur de l'église, le système de chauffage sera changé par un système homogène de radiant électrique sous plafond. Un nouveau système d'éclairage LED remplacera le système existant, une nouvelle sonorisation sera installée. Les travaux prévoient également la reprise complète des peintures du bâtiment. La ville a travaillé avec un architecte lezennois qui est spécialisé dans le bois naturel.

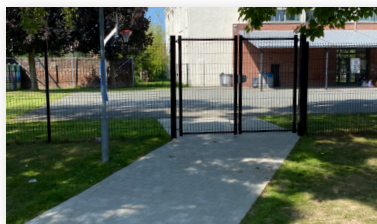


Cabinets Médicaux

Enveloppe budgétaire
de 400 000 euros HT

Livraison janvier 2022

La ville accompagne l'arrivée des nouveaux médecins en réhabilitant complètement l'ancien estaminet la Pierre Blanche pour accueillir deux cabinets médicaux ainsi qu'un local modulable, représentant trois cellules de 30 m². Un espace de stationnement est prévu par le traitement du parvis et un accès passage Ramponneau. Un aménagement de deux logements sera fait en complément.



Entrée de l'école Jules Ferry

Coût : 10 000 euros HT

Afin d'assurer la sécurité piétonnière de nos écoliers, la municipalité a décidé d'aménager un accès avec un pavage et de modifier le point d'entrée à l'école Jules Ferry. Un nouveau portail a été créé en face de la Salle Brassens, des potelets anti stationnement et anti traversée de véhicule ont été créés, permettant une zone sécurisée d'attente pour les parents et les enfants, en face de l'école.

La Pharmacie du Grand Stade a été moteur dans la vaccination anti COVID des lezennois.



Depuis le début de la campagne de vaccination, 350 à 400 personnes se sont faits vacciner à la pharmacie, représentant 750 doses de vaccin.



20 à 30 personnes se faisaient vacciner chaque semaine à la pharmacie de Lezennes.

Depuis le mois de juin, la vaccination est ouverte à l'ensemble des tranches d'âges, mais Madame Herbaut remarque quand même un ralentissement de la vaccination chez les +12 ans.

Merci à toute l'équipe de la pharmacie de s'être autant mobilisée depuis le début de la crise, tant en terme de prévention que d'actions, et pour son partenariat infailible avec la municipalité.



Chiens guides d'aveugle, Centres Paul Corteville.



En France, plus d'un million de personnes sont en situation de déficience visuelle (cécité, malvoyance) mais seulement 1500 d'entre elles sont actuellement équipées d'un chien guide.

Ce taux d'équipement largement inférieur à 1% s'explique principalement par le fait que les personnes en situation de déficience visuelle ne sont pas informées de pouvoir constituer un dossier de demande de chien guide auprès de l'association Chiens Guides d'Aveugle Centres Paul Corteville.

À Lezennes, au mois de mars 2021, Madame Skowron alors habitante de la commune a accueilli Osis, un chien guide. Osis est un labrador de 3 ans qui a été spécifiquement sélectionné et formé dès son plus jeune âge pour guider une personne non ou malvoyante.

En prenant en charge la détection et l'évitement des obstacles (mobiles et immobiles) ainsi que le signalement des reliefs, Osis diminue les risques de choc corporels et de chutes et favorise de fait un mode de déplacement sécurisé.

+ d'information : www.chiensguides.fr



NOS JEUNES ONT ENFIN RETROUVÉ LE CHEMIN DES VACANCES, ENSEMBLE

Mi août, 34 jeunes de la Maison des Jeunes et 5 animateurs ont pris (parfois pour la première fois) l'avion direction Algajola, près de Calvi.

Les quatre équipes ont participé à un Jumanji géant, pendant 15 jours, ils sont désormais inséparables. Ou c'est peut être les joies de la vie collective de faire les courses, la cuisine et la vaisselle ensemble qui les ont rapprochés ...

Au menu de ces vacances épuisantes : plongée sous marine, paddle, kayak, planche à voile.

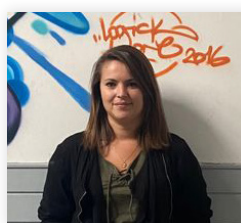
Le camping se situant à 200 m de la plage, nos jeunes sont devenus des experts de la baignade. Preuve en est : alors que la mer était des plus agitée, deux de nos jeunes ont sauvé un italien ayant trop bu la tasse, et ont trouvé des secours pour le remettre en forme. **Nos jeunes, ces super héros.**



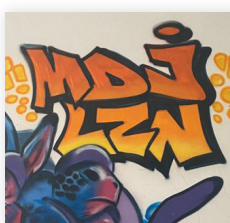
Commune d'Algajola

Apparemment la baignade n'était pas la seule activité sur la plage, on a entendu dire que quelques veillées ou encore des bouds se déroulaient là bas. Mais chut... on ne voudrait pas fausser les informations alors que **Laura a pris soin de créer un groupe WhatsApp avec les parents** pour qu'ils aient des nouvelles et des petites photos tous les jours.

Revenus ravis de 15 jours de pur bonheur, en témoignent les chants corses qu'ils chantent à tue tête et l'énorme drapeau corse fièrement affiché à la Maison des Jeunes, on se dit après tout : **pourquoi on n'est plus dans l'adolescence?**



Laura SANDT
Nouvelle responsable
de la Maison des Jeunes
Bonne route en compagnie
de nos jeunes !



La MDJ vous accueille :
MARDI : 17h à 19h - MERCREDI : 14h à 18h
VENDREDI : 17h à 19h
**Une veillée un vendredi par mois et une sortie
un samedi par mois. Tous les jours de la semaine
10h/18h pendant les vacances scolaires.**